

PROPOSITION TARIFAIRE

TELESURVEILLANCE



Affaire suivie par : Aziz ALOUI (aziz.aloui@ci2t.fr) – Nicolas IMPERAIRE (nicolas@in-security.fr)

A l'attention de Mr et Mme PARENT François (5 Grande rue 21630 POMMARD)

Pour le site : Ferme de Cabassole – 280 Chemin de Cabassole – 84850 Camaret sur aigues

Référence : AA-280923-001

Le 28 septembre 2023

APSA

Ci2t : S.A.S. au capital de 105 000 euros – 347 623 951 RCS AIX EN PROVENCE

Adresses de correspondance (SERVICES ADMINISTRATIFS) : BP 31012 – 54521 LAXOU Cedex : 03 83 93 28.28

(SERVICE FACTURATION) : BP 70628 – 21006 DIJON Cedex : 0806 006 872 (n° non surtaxé)

Autorisation d'exercer par la commission interrégionale d'agrément et de contrôle Sud du C.N.A.P.S.N° AUT-013-2121-09-08-20220550150 délivrée le 08/09/2022

L'autorisation administrative ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (art. L512-14 du code de la sécurité intérieure)

ATPG

1/4

1. PRESTATIONS DE TELESURVEILLANCE

Nos prestations consistent à assurer un service de télésurveillance 24 h/24, 7 jours/7, en assurant la réception et la gestion des alarmes en provenance d'un dispositif de détection intrusion. Le dispositif de détection se compose d'un ensemble de capteurs périmétriques et volumétriques. Cet ensemble génère des alarmes vers la station de télésurveillance, en cas de déclenchement des différents capteurs et suivant les programmes de gestion de la centrale d'alarme.

Réception et gestion 24 h/24, par application des consignes prédéfinies, des alarmes et informations dans les typologies suivantes

➤ **Alarmes de détection périmétrique et volumétrique**

Alarme de détection sur ouvrants (portes et fenêtres) et par capteur de présence

➤ **Alarmes de détection volumétrique Extérieure**

Alarme de détection par capteur de présence

➤ **Gestion des tests cycliques de ligne de transmission (RTC/IP et GSM/GPRS)**

Surveillance de la réception des tests de ligne a fréquence cyclique

➤ **Gestion des tests cycliques de ligne de transmission (RTC/IP et GSM/GPRS)**

Surveillance de la réception des tests de ligne a fréquence cyclique

➤ **Alarmes de défaut secteur transmetteur et batterie basse**

Surveillance de la présence de l'alimentation primaire 220 volts

Surveillance du niveau de charge de batterie

➤ **Alarmes d'autoprotection**

Alarme relative à une attaque de l'intégrité du système anti-intrusion

➤ **Alarmes de surveillance des Mises En et Hors Service**

Surveillance des absences de Mise en Service au-delà d'une butée horaire ; Surveillance des

Mises Hors Services anormales (avant une heure prédéterminée)

DATA

2°/4

2. RACCORDEMENT/PRISE EN COMPTE

- La transmission des informations doit se faire en protocole Digital
- La connexion vidéo nécessite une liaison ADSL/Fibre avec une adresse IP Fixe
- La prise en compte du site se fait à l'issue de l'ensemble des étapes suivantes :
 - o Transmission de la part de l'installateur des informations techniques (type de matériel, protocole utilisé, zoning exhaustif...)
 - o Essais complets des différents points d'alarmes
 - o Transmission de la part du client des procédures de traitement
 - o Essais de la connexion vidéo et vérification du bon fonctionnement des caméras
 - o Si prestation intervention souhaitée, une reconnaissance de site doit être planifiée

3. PRESTATIONS HUMAINES

Forces de L'ORDRE

L'appel aux Forces de l'Ordre ne peut se faire que dans le respect des procédures du décret 26/11/91 N°91.1206 et de l'arrêté du 03/11/95,

4. REPORTING

SECURhost met à la disposition de ses clients des outils permettant un suivi des événements à fréquence variable.

~~L'ALERTE MAIL~~

Alerte Téléphonique SHNET

06 62 03 53 01
06 15 73 83 56

L'alerte mail permet la communication d'une information « au fil de l'eau », de manière sélective en fonction du site concerné par l'évènement.

LE REPORTING

En fonction des besoins de chaque client, des modèles de statistiques sont définis, et peuvent être envoyés automatiquement à une fréquence également prédéfinie (exemple : historique des alarmes quotidien, hebdomadaire..., état des interventions physiques suite à déclenchement d'alarme...)

LA PLATEFORME DE CONSULTATION SHNET

C'est la consultation à distance des événements d'un ou de plusieurs sites, avec des droits hiérarchisés, par connexion sur un serveur de consultation d'historiques sur Internet.

5. OFFRE TARIFAIRE

➤ **Abonnement annuel au service de télésurveillance**
(Sans prestation d'intervention- Couvre la période opérationnelle technique)

228,00 H.T*Soit un montant annuel de 273,60€ ttc***« Bon pour accord »****Signature***Bon pour Accord**JP Parant C/21*

Ci2t : S.A.S au capital de 105 000 euros – 347 623 951 RCS AIX EN PROVENCE

Adresses de correspondance (SERVICES ADMINISTRATIFS) : BP 31012 – 54521 LAXOU Cedex : 03 83.93.28.28

(SERVICE FACTURATION) : BP 70628 – 21006 DIJON Cedex : 0806 006 872 (n° non surtaxé)

Autorisation d'exercer par la commission interrégionale d'agrément et de contrôle Sud du C.N.A.P.S.N° AUT-013-2121-09-08-20220550150 délivrée le 08/09/2022

L'autorisation administrative ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (art. L612-14 du code de la sécurité intérieure)

*JPFG**4^e/4*